Réunion de CODIR du 04/11/2026

Présents: Cuiné Stéphane - Taglang Alain - Luquet Vincent - Hernandez Sebastien - Varrin Véronique - Cuiné Françoise - Lafont Baptiste - Drouan Doris
Absents excusés: Plasse Sandra.
Invité: Jobelin Matthieu

Composition du bureau

- Hernandez Sébastien prend le relais du trésorier
- Drouan Doris prend le rôle de secrétaire adjoint
- Pas de changements pour :

- Cuiné Stéphane Président, Taglang Alain vice -président, Plasse Sandra secrétaire, Cuiné Françoise trésorier adjoint.

Cobu: (commission buvette) Luquet Vincent aidé de Lafont Baptiste
Commission communication : Lafont Baptiste, il est discuté et décidé de remettre un peu plus d'articles sur le site internet, de refaire vivre le Facebook du club, il est notamment envisagé d'y faire apparaître les mandats des différents concours, Isabelle Duraisin serait volontaire pour s'en occuper ; quant à la vie du club elle y serait illustrée par Véronique Varrin. Les accès à la page seront réinitialisés sous peu.
Commission labellisation : Alain Taglang,

Manosque vacances

Lundi 02/11/2026 a eu lieu une réunion avec le secteur éducatif et sportif de la ville de Manosque, 3 types de participations ont été évoquées :
Manosco sport tous les mercredis : non, nous ne pouvons pas participer faute de créneau au gymnase
Manosque vacances, grandes vacances et petites vacances : les propositions de participation doivent être annualisées et il est demandé de se positionner avant la fin du mois. Après discussion sur les différentes possibilités de nos encadrants il est décidé que le club ne participera qu'à la partie grandes vacances.

Labellisation

Un travail de demande de labellisation a été effectué, associé à un nouveau projet associatif. Les labels féminité et citoyenneté paraissent accessibles, la composante handi sport devra être étudiée après acceptation de la partie Handi-guide.
Cette demande de labellisation viendra appuyer des demandes de mécénat auprès des entreprises manosquines, Alain et Vincent iront présenter le club à MBA (Manosque Booster

d’Affaires) avec l’aide de Sébastien Martin pour essayer d’accrocher des entreprises afin qu’elles nous aident financièrement.

Entraînement festif de fin d’année

Il est prévu d’organiser un entraînement festif pour les enfants le mardi 15 décembre et pour les adultes le vendredi 18 décembre avec un jeu incluant un secret santa (père noël secret).
La St Sébastien a lieu le 20 janvier juste après le concours, une animation sera proposée pendant l'entraînement.

Concours de janvier

Sandra a approvisionné gratuitement les cadeaux des arbitres.
Le club a en sa possession les rubans des médailles achetés en 2026, les médailles sont en cours de fabrication.
Le club a les blasons approvisionnés en 2026.
Il faut gérer le transfert des châssis entre Forcalquier et Manosque, ils seront stockés dans le conteneur au gymnase.
Il faudra réaliser ce transfert début janvier à moins que les organisateurs du concours de Forcalquier préfèrent les amener à Manosque le dimanche soir après leur concours, à voir avec Thomas et Matthieu.
Demander les moquettes à la mairie (il y en a de la flamme olympique) ainsi que les chaises et les tables.
Pour rappel, il est interdit de manger dans le gymnase, les tables seront installées dans le prolongement des gradins.
Le club va investir dans des plots de sécurité et une chaîne en plastique de 20 m, pour sécuriser les gradins. Vincent va se renseigner sur les prix.
Le prix de l’inscription est fixé à 11€ et 9€ deuxième départ. 9€ pour les jeunes.
La mise en place du système d’inscription par Compet+ qui est gratuit est validée, ….. s’en occupe.
La pertinence d’investir dans un système de paiement par CB de type sum up est évoquée, le trésorier se renseigne.
Baptiste propose de faire des goodies à vendre en impression 3D.
Des pizzas seront mises à disposition gratuitement par Flunch, c’est leur seule façon d’aider le club. Elles seront proposées à la vente.
Seront également proposés à la vente des gâteaux fait par les archers ainsi que des croques monsieur.
Vincent s’occupe du repas des arbitres et des bénévoles.
La buvette se trouvera dans l’entrée et devra être sous surveillance constante.
Le programme : spécial jeunes et débutants le samedi à 13h00 puis 1 départ adultes à 17h00 et deux départs adultes le dimanche. Il sera demandé aux archers Manosquins de ne pas s’inscrire sur le départ du dimanche après-midi dans la mesure du possible.
Mi-novembre il faudra voir où se situe le soleil par rapport aux fenêtres et décider s’il faut des rideaux pour le cacher.

Terrain

Les lames pour la réparation de la cible à 70 m ont été livrées. La cible en mousse à 18 m est à nouveau dégradée ! Il faut planifier un après-midi bricolage.
L'adjoint au sport de la ville de Manosque a dit que le grillage de gauche serait rehaussé, c'est une question de sécurité.
Si du financement privé est obtenu il sera investi dans l'achat de cibles mobiles pour le terrain.

La réunion se termine vers 20h00.